

Le Directeur général se rend à Monaco pour parler de propriété intellectuelle, d'économie bleue et d'esprit d'entreprise

4 novembre 2022

Lors d'une visite de deux jours dans la Principauté, les 2 et 3 novembre 2022, le Directeur général de l'OMPI, Daren Tang, a rencontré des hauts fonctionnaires et un éventail de parties prenantes pour discuter de la manière dont la propriété intellectuelle peut favoriser le développement de l'"économie bleue" et de l'esprit d'entreprise à Monaco.



Le Directeur général de l'OMPI rencontre S.A.S. le Prince Albert II de Monaco (photo : Axel Bastello/Palais Princier).

M. Tang et S.A.S. le Prince Albert II ont discuté de la manière dont la propriété intellectuelle peut soutenir la recherche marine, la conservation des océans et le développement de l'"économie bleue". Le savoir-faire de Monaco dans ce domaine a été renforcé par une visite au Centre Scientifique de Monaco (CSM) qui est spécialisé dans la recherche en biologie marine, médicale et polaire et possède une vaste expérience dans la R-D liée aux coraux.

Parmi les autres thèmes abordés lors de la réunion avec le Prince, on peut citer le rôle joué par la propriété intellectuelle dans la reprise après la pandémie, l'importance du financement adossé à des actifs de propriété intellectuelle pour un écosystème de propriété intellectuelle équilibré et la nécessité de se concentrer sur la sensibilisation des jeunes à l'innovation.

À cette fin, M. Tang a signé un mémorandum d'accord avec le ministre des finances et de l'économie, M. Jean Castellani, afin de développer des projets ayant un impact dans des domaines tels que la formation et le renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle, les conseils législatifs et le financement adossé à la propriété intellectuelle.



Le Directeur général de l'OMPI et M. Jean Castellani, Ministre des finances et de l'économie de Monaco, signent un accord sur le renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle (photo : Manuel Vitali – Direction de la Communication).

Le Directeur général a souligné que le développement d'initiatives conjointes dans le cadre de ce nouvel accord conduira à des projets significatifs qui pourront aboutir à des résultats concrets pour les parties prenantes monégasques. M. Castellani a déclaré qu'il était indispensable pour la Principauté de se positionner sur la scène internationale comme un État axé sur l'innovation. Le Directeur général a félicité le ministre pour les efforts déployés par Monaco pour reconstruire en mieux après la pandémie, notamment par le développement de l'économie verte et la numérisation.

Le Directeur général a également rencontré le ministre d'État (chef de gouvernement de Monaco), M. Pierre Dartout, la ministre des relations extérieures et de la coopération, Mme Isabelle Berro-Amadei, ainsi que le directeur de la Direction de l'expansion économique, M. Stéphan Bruno. Au cours de ces rencontres, les autorités monégasques ont réaffirmé que la Principauté de Monaco s'engageait à placer la propriété intellectuelle au cœur de sa stratégie en matière de développement.



Le Directeur général de l'OMPI rencontre M. Pierre Dartout, Ministre d'État de Monaco (photo : Manuel Vitali – Direction de la Communication).

Au Pôle Propriété Intellectuelle (office de la propriété intellectuelle de Monaco), M. Tang a rencontré le directeur, M. Jean Pierre Santos, et son équipe. Le Directeur général a souligné que la propriété intellectuelle joue un rôle fondamental dans le cheminement des idées vers le marché, et que les offices de propriété intellectuelle sont essentiels pour accompagner les innovateurs et les créateurs dans ce cheminement et pour mettre l'innovation au cœur de chaque initiative commerciale.



Le Directeur général de l'OMPI se rend au Pôle Propriété Intellectuelle (photo : Manuel Vitali – Direction de la Communication).

Un autre axe important de la visite du Directeur général était la mise en valeur de l'esprit d'entreprise. À l'incubateur de start-up MonacoTech, M. Tang a souligné le rôle essentiel de la propriété intellectuelle dans la commercialisation des idées. Il y a rencontré le directeur, M. Lionel Gaifré, et la directrice adjointe, Mme Sandrine Sauval, ainsi que deux entreprises locales innovantes : Novetech Surgery, qui propose des solutions inédites aux vétérinaires, et Coraliotech, qui développe des produits de santé à base de corail.

Compte tenu de l'importance accordée par Monaco au développement de l'économie numérique, le Directeur général a rencontré le délégué interministériel chargé de la transition numérique, M. Frédéric Genta, pour discuter du rôle que la propriété intellectuelle et l'OMPI peuvent jouer dans cette transition cruciale vers un avenir numérique. Avec M. Christophe Pierre, directeur des plateformes et des ressources numériques, et M. Julien Dejanovic, directeur des services numériques à la Délégation interministérielle chargée de la transition numérique (DITN), M. Tang a expliqué comment la propriété intellectuelle peut devenir un facteur de valeur ajoutée et d'amélioration dans la transformation numérique de différents secteurs économiques.

M. Tang a également eu l'occasion de visiter le Centre Scientifique de Monaco et de rencontrer d'éminents scientifiques comme les Prs Allemand, Tambuté et Picco, spécialisés dans la recherche en biologie marine et médicale, dont les travaux de pointe en cours dans le domaine de la R-D sont étroitement liés à la propriété intellectuelle.



Le Directeur général de l'OMPI se rend au Centre Scientifique de Monaco (photo : OMPi/Vázquez López).

Lors de sa rencontre avec la directrice des affaires culturelles, Mme Françoise Ferrari, et la secrétaire générale du Ministère de l'intérieur, Mme Florence Ferrari, M. Tang a évoqué le programme législatif à venir de Monaco, l'assistance pouvant être fournie par l'OMPI dans le domaine législatif, l'importance de démystifier le droit d'auteur et les outils de l'OMPI pour soutenir les artistes interprètes ou exécutants, tels que le Consort de l'OMPI pour les créateurs.

Pour conclure sa visite, le Directeur général a eu la chance de visiter le remarquable Musée océanographique, qui fait partie de l'Institut océanographique, où il a rendu hommage à l'apport scientifique majeur de S.A.S. le Prince Albert Ier, fondateur de cette institution, qui offre un témoignage remarquable de l'engagement de longue date de Monaco dans la conservation de la biodiversité.

S. E. Mme l'Ambassadrice Carole LANTERI, représentante permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a accompagné le Directeur général de l'OMPI à l'occasion de cette visite.